

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 3 avril 2007 à 19 h 00 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Monsieur Réal Julien
Madame Carole Boisclair	Monsieur Serge Lafontaine
Monsieur Denis Boulianne	Madame Brunelle Lafrenière
Madame Nicole Bourassa	Monsieur Martin Lafrenière
Monsieur Claude Boutin	Madame Line Lecours
Madame France Désaulniers	Monsieur Steve Martin
Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Denis Émond	Madame Diane Samson
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Nicole Thiffeault-Marchand
Madame Johanne Harvey	

Monsieur Robert Vadeboncoeur, commissaire représentant du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc. Monsieur Daniel Bussière, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des communications
Monsieur Denis Lampron	Directeur des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Madame Patricia Magny	Directrice des Services des ressources humaines par intérim

Dans l'assistance, la présence est constatée de monsieur Rosaire Morin, président du Syndicat de l'enseignement de la Mauricie (S.E.M.).

Président(e)

À l'ouverture de la séance, madame la présidente Danielle Bolduc s'assure que la procédure de convocation de cette séance extraordinaire a été respectée. Le secrétaire général et directeur des communications, Me Serge Carpentier, confirme le respect de cette procédure.

Il est initialement procédé à l'adoption de l'ordre du jour de la séance.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 218 0407 : Madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0407-01 soit adopté.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires considèrent ensuite le dossier relatif à la fin d'emploi d'un enseignant.

Monsieur Rosaire Morin, président du Syndicat de l'enseignement de la Mauricie est alors invité à faire les représentations requises.

Compte tenu que monsieur Morin désire fournir de l'information contenant des renseignements personnels, il est alors procédé à la tenue d'un huis clos.

Huis clos

RÉSOLUTION 219 0407 : Madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 19 h 10, il est procédé à la réouverture au public de la séance.

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 220 0407 : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires adoptent une résolution concernant la fin d'emploi d'un enseignant.

Fin d'emploi d'un
enseignant

RÉSOLUTION 221 0407 : CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à la suspension administrative d'un membre du personnel enseignant suite, notamment, à des événements survenus le ou vers le 28 février 2007;

CONSIDÉRANT l'analyse du dossier et la recommandation des Services des ressources humaines;

Président(e)

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Steve Martin PROPOSE qu'il soit procédé à la fin d'emploi de monsieur Daniel Gaudreault, enseignant;

QUE cette fin d'emploi soit effective dès le 4 avril 2007.

Adopté unanimement

À 19 h 12, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 222 0407 : Madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que soit déclarée close la présente séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT(E)

SECRÉTAIRE

Président(e)

Secrétaire